CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E183847** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 22/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/09/2019

Raison sociale : ARTI'MENUISERIE56

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 17/11/2024

Capital : 3 000

LA CHAUSSEE
56220 MALANSAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES CEDEX 854 003 522 RCS

Siret : 854 003 522 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5423461

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 8631000/003176110/19

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 8631000/003176110/19

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 06 75 66 36 92 **Fax :**

Portable : 06 75 66 36 92

Responsabilité légale :
CODEL LUDOVIC GÉRANT

Site Internet : http://www.facebook.com/profile.php?id=100057298455638

E-mail : artimenuiserie56@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 242 877 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	07/05/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	2	12/06/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/05/2026 15:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E183847** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE **22/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/09/2019
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 17/11/2024
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES CEDEX 854 003 522 RCS

Siret : **854 003 522 00018**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5423461

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 8631000/003176110/19

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 8631000/003176110/19

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **ARTI'MENUISERIE56**

LA CHAUSSEE
56220 MALANSAC

Téléphone : 06 75 66 36 92 **Fax :**
Portable : 06 75 66 36 92

Site Internet : http://www.facebook.com/profile.php?id=100057298455638
E-mail : artimenuiserie56@gmail.com

Responsabilité légale :
CODEL LUDOVIC GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	07/05/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	12/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/07/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/05/2026 15:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.